



Réunion encadrants Pédagogie

18 Mai 2009

Sommaire

- 1ere Partie : Législation et Responsabilités
- 2 éme Partie : Contenus de Formation
- 3 éme Partie : Construction d'un cours
- 4 éme Partie : Progression
- 5 éme Partie : Questions / Réponses

1ere Partie : Législation et Responsabilités

- Arrêté 22 Juin 98
- Rôle du DP :

Titre 1er : Le directeur de plongée

Art.3 : La pratique de la plongée est placée sous la responsabilité d'un directeur de plongée présent sur le site qui fixe les **caractéristiques** de la plongée et **organise** l'activité. Il s'assure de l'application des règles définies par le présent arrêté.

Art.4 : Le directeur de plongée en milieu naturel est titulaire au minimum

-
- du niveau 3 d'encadrement.
- ou du niveau 5 de plongeur uniquement en cas d'exploration.

Il faut entendre par exploration, la pratique de la plongée en dehors de toute action d'enseignement.

Art.5 : Lorsque la plongée se déroule en piscine ou fosse de plongée dont la profondeur n'excède pas six mètres, le directeur de plongée est titulaire au minimum du **niveau 1** d'encadrement.

Le directeur de plongée autorise les plongeurs de niveau 1 ayant reçu une formation adaptée à plonger entre eux et les plongeurs de niveau 4 à effectuer les baptêmes.

La plongée dans une piscine ou fosse de plongée dont la profondeur excède six mètres est soumise aux dispositions relatives à la plongée en milieu naturel.

2eme Partie : Contenus de Formation

- Ils définissent en termes de compétences **les savoirs, savoir-faire et savoir-être** nécessaires à l'exercice des prérogatives définies dans l'arrêté de juin 1998 ,modifié 2000 .

2eme Partie : Contenus de Formation suite

Objectifs

- **Actualisation des contenus.**
 - Prise en compte de nouvelles pratiques (Ordinateur de plongée, signe mi-réserve, nitrox, recycleur,...)
 - Adaptation des pratiques: plongée enfant,..
 - Adaptation des pratiques obsolètes (Décapelage, signe réserve.)
 - Meilleure progressivité des niveaux.
 - CTN Info : lecture de Subaqua.
- **Mise en place d'un guide pédagogique.**
 - Catalogue de compétences analogues pour les niveaux 1, 2 et 3.
 - Précision dans le libellé des savoir-faire et savoir-être attendus.
 - Incitation à la liberté pédagogique du moniteur ,tout en ayant une trame.
- **Support de réflexion bivalent élève / moniteur.**
 - Lecture commune pour l'élève et le moniteur: soucis de transparence: objectifs à avoir pour atteindre son niveau
 - La « règle du jeu » est donnée grâce aux colonnes « Commentaires et limites » et « Critères de réalisation ».

2eme Partie : Contenus de Formation suite

- Quel enseignement pour les enfants
- Quel enseignement pour un niveau 1
- Quel enseignement pour un niveau 2
- Quel enseignement pour un niveau 3

Les contenus de formation délimitent le périmètre de formation pour chaque niveau.

3eme Partie : Construire un cours

On n'improvise pas un cours, cela se prépare à l'avance et doit être en phase avec le contenu de formation.

Il doit être en phase avec une progression logique.

Il doit être sécurisant pour l'élève et l'encadrant.

Il doit apporter un plus pour l'élève.

3eme Partie : Construire un cours suite

- **Sujet abordé lors de la séance.
Définition de l'objectif.**

- Je me fixe un but, que dois je attendre de mes élèves en fin de séance.
- « A l'issue de ma séance mon élève devra savoir..... »

3eme Partie : Construire un cours suite

■ Mise en place de la sécurité

- **Passive** : mon élève est il à jour au niveau de sa licence et certif med (normalement Aquasports surveillance régulièrement)
- **Active** : Rôle de chaque encadrant. Ai-je tous les moyens de secours et de sécurité. Je définis un périmètre de sécurité par rapport à mes exercices. Ex de l'apprentissage du VDM ou LRE

3eme Partie : Construire un cours suite

- Justification de la séance

- Il est important de donner à votre élève une justification de votre séance. Mettez vous à sa place, il ne connaît pas la plongée comme vous la connaissez. Soyez très pratique.

3eme Partie : Construire un cours suite

■ Définition des pré requis pour la séance

- Pour bâtir une maison, il y a besoin de fondations. Pour nous plongeur avant chaque exercice nous avons besoin de savoir faire. Nous ne pouvons pas aborder le VDM ou LRE si la personne ne sait pas faire la DBN. Impossible de faire le phoque si nous avons pas aborder l'apnée et la palmage de sustentation.
- Attention une définition parfaite de vos pré requis par rapport à votre exercice permettra à votre élève d'être en parfaite sécurité et lui donnera tous les moyens de réussir.

3eme Partie : Construire un cours suite

■ Contenu de ma séance

- Quel moyen pédagogique pour aborder le thème de la séance. Penser à décomposer votre séances avec différents éducatifs afin de palier à différents problèmes avec vos élèves. Les plus gros pb sont rencontrés sur la DBN et le palmage.

3eme Partie : Construire un cours suite

■ Evaluation

- L'évaluation reste à l'appréciation de chacun mais surtout par rapport à son vécu. Basez vous sur les contenus de formation. Toutefois vous devez annoncer en début de séance vos critères. Ex : tu devras tenir 10 secondes en apnée....2 cycles ventilatoires avant VDM.....

4eme Partie : Progression

La progression doit être logique et doit refléter les contenus de formation. Attention les compétences ne sont pas dans l'ordre. Vous devez vraiment avoir une réflexion par rapport à votre cours.

Il n'y a pas une liste définie.

Prenons ensemble l'exemple du niveau 1.

5eme Partie : Questions / Réponses

